

I.- ETAT DE SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

(en milliers d'euros)

BILAN ACTIF		semestre			semestre	exercice
		01/10/2010			01/10/2009	01/10/2009
		31/03/2011			31/03/2010	30/09/2010
	NOTE	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET	
Goodwill		46 586	-46 586	0	0	0
Immobilisations incorporelles	A	142 065	-127 854	14 211	16 049	15 840
Immobilisations corporelles	A	319 648	-259 509	60 139	58 051	63 770
Actifs financiers non courants	B	25 179	-73	25 106	22 547	23 724
Titres mis en équivalence		0	0	0	0	0
Impôts différés		0		0	0	0
ACTIFS NON COURANTS		533 478	-434 022	99 456	96 647	103 334
Stocks et en cours	C	110 437	-80	110 357	104 871	20 296
dont actifs biologiques sur stocks et encours		2397		2397	1626	2296
Créances clients	D	33 728	-7	33 721	33 985	28 174
Autres créances et charges constatées d'avance	D	12 623	-382	12 241	12 973	14 018
Actifs financiers courants	E	4 032		4 032	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	F	190 603	0	190 603	174 731	269 560
ACTIFS COURANTS		351 423	-469	350 954	326 560	332 048
ACTIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES		0	0	0	0	0
TOTAL ACTIF		884 901	-434 491	450 410	423 207	435 382

BILAN PASSIF		semestre			semestre	exercice
		01/10/2010			01/10/2009	01/10/2009
		31/03/2011			31/03/2010	30/09/2010
	NOTE					
Capital émis	G	7 649	7 649	7 649		
Primes		25 548	25 548	25 548		
Réserves consolidées		260 328	249 143	248 784		
Ecart d'évaluation sur instruments financiers		22 383	19 803	20 983		
RESULTAT		23 242	21 006	33 567		
CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE		339 150	323 149	336 531		
PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE		37 213	36 014	35 720		
dans les capitaux propres		34 033	33 402	31 619		
dans le résultat		3 180	2 612	4 101		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		376 363	359 163	372 251		
Provisions à long terme	H	7 435	4 949	7 249		
Emprunts à long terme	I	59	114	71		
Impôts différés		4 239	4 116	3 525		
PASSIFS NON COURANTS		11 733	9 179	10 845		
Provisions à court terme	H	0	0	0		
Dettes fournisseurs	J	18 963	12 796	10 751		
Autres dettes et produits constatés d'avance	J	43 296	41 983	41 480		
Partie à court terme des emprunts à long terme	I	55	86	55		
PASSIFS COURANTS		62 314	54 865	52 286		
PASSIFS NON COURANTS DESTINES A ETRE CEDES						
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		450 410	423 207	435 382		

II.- ETAT DE RESULTAT GLOBAL DE LA SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

COMPTE de RESULTAT	NOTE	semestre 01/10/2010 31/03/2011	semestre 01/10/2009 31/03/2010	exercice 01/10/2009 30/09/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	A	180 850	177 272	317 853
INCIDENCE RESTRUCTURATION FILIERE SUCRE		0	277	277
CHIFFRE D' AFFAIRES NET		180 850	176 995	317 576
Autres produits de l'activité		2 405	1 087	1 471
TOTAL		183 255	178 082	319 047
Achats	B	103 210	103 171	209 938
Charges de personnel (1)	C	26 234	25 234	31 982
Impôts et taxes		6 010	6 116	8 436
Dotations aux amortissements (2)		9 059	9 551	9 740
Dotations aux provisions		373	0	3 208
TOTAL		144 886	144 072	263 304
Autres produits et charges opérationnels	E	140	179	103
RESULTAT OPERATIONNEL		38 509	34 189	55 846
Produits financiers		1 905	2 295	2 937
Charges financières		216	923	1 192
RESULTAT FINANCIER	D	1 689	1 372	1 745
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES		40 198	35 561	57 591
Quote part dans les entreprises associées		0	0	0
Total de la charge d'impôt	F	13 776	11 943	19 923
dont impôt courant		13 086	11 832	20 423
dont impôt différé		690	111	-500
RESULTAT NET		26 422	23 618	37 668
PART DU GROUPE DANS LE RESULTAT		23 242	21 006	33 567
Q P DES INTERETS MINORITAIRES DANS LE RESULTAT		3 180	2 612	4 101
Nb de titres S.S.P.		478 053	478 053	478 053
RESULTAT de base et dilué en EUROS par ACTION		48,62	43,94	70,22
(1) y compris participation des salariés		1 276	1102	2 050
(2) dont dotation amort quota		3 536	3 143	3 143
dont dotation amort aut immos		5 523	6 408	6 597
RESULTAT DE LA PERIODE		26 422	23 618	37 668
Résultat latent sur instruments financiers		1 376	1305	2466
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE, NETS D'IMPOT		1 376	1 305	2 466
RESULTAT GLOBAL POUR LA PERIODE		27 798	24 923	40 134
PART DU GROUPE		24 131	21 863	35 245
INTERETS MINORITAIRES		3 667	3 060	4 889

III.- TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

	exercice 01/10/10 31/03/11	semestre 01/10/09 31/03/10	exercice 01/10/09 30/09/10
(en milliers d'euros)			
OPERATIONS D'EXPLOITATION			
Résultat net - part du Groupe	23 243	21 006	33 567
Part des intérêts minoritaires	3 180	2 612	4 101
Résultat total	26 423	23 618	37 668
Part de résultat des Stés mises en équivalence			
Amortissements et dépréciations des actifs immobilisés	9 062	9 611	9 909
Variation des provisions	186	-270	2 030
Variation des impôts différés	690	111	-500
Plus ou moins values de cession d'actif	-92	-95	-114
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	36 269	32 975	48 993
Variation des stocks et encours	-90 061	-85 186	-611
Variation des créances clients et comptes rattachés	-5 547	-8 405	-2 594
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 875	5 699	3 046
Variation des autres créances et dettes	3 593	23 352	21 804
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-83 140	-64 540	21 645
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles (A)	-46 871	-31 565	70 638
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition immobilisations incorporelles	-1 978	-261	-56
Acquisition immobilisations corporelles	-1 870	-5 799	-11 821
Acquisitions titres non consolidés	-1	0	1
Cession d'actifs immobilisés	138	97	125
Variation des créances et dettes sur immobilisations	-663	-1 542	-934
Variation des autres immobilisations financières	18	8	11
Variation des actifs financiers	-4 032	0	0
Incidence des variations de périmètre	-1	-7	-20
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements (B)	-8 389	-7 504	-12 694
OPERATIONS DE FINANCEMENT			
Augmentation de capital			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-21 512	-14 342	-14 342
Dividendes versés aux minoritaires des stés intégrées	-2 173	-1 779	-3 889
Souscription d'emprunts et dettes financières	0	0	0
Remboursement d'emprunts et dettes financières	-12	-18	-92
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	-23 697	-16 139	-18 323
VARIATION DE TRESORERIE (A+B+C)	-78 957	-55 208	39 621
TRESORERIE & EQUIVALENT A L'OUVERTURE (Note F - Bilan)	269 560	229 939	229 939
TRESORERIE & EQUIVALENT A LA CLOTURE (Note F - Bilan)	190 603	174 731	269 560

IV.- ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Nombre d'actions	(en milliers d'euros)	Capital	Ecart évaluation instruments financiers	Primes	Réserves consolidées	Résultat non affecté	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres
Capitaux propres au									
478053	30/09/2009	7 649	17 778	25 548	243 334	21 319	315 628	34 740	350 368
	Dividende distribué				6 977	-21 319	-14 342	-3 889	-18 231
	Augmentation de capital						0	0	0
	Variation de périmètre						0	-20	-20
	Divers (1)		1 678				1 678	788	2 466
	Résultat net 2009/2010					33 567	33 567	4 101	37 668
Capitaux propres au									
478053	30/09/2010	7 649	19 456	25 548	250 311	33 567	336 531	35 720	372 251
	Dividende distribué				12 055	-33 567	-21 512	-2 173	-23 685
	Augmentation de capital						0	0	0
	Variation de périmètre						0	-1	-1
	Divers (1)		889				889	487	1 376
	Résultat net 2010/2011					23 242	23 242	3 180	26 422
Capitaux propres au									
478053	31/03/2011	7 649	20 345	25 548	262 366	23 242	339 150	37 213	376 363

(1) Essentiellement incidence de la comptabilisation en juste valeur des immobilisations financières et impact corrélatif de la réduction de la dette d'impôt différé.

V.- ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2011

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

➤ **Mise sur le marché communautaire de sucre hors quota.**

Par un règlement n° 222/2011 de la Commission en date du 7 Mars 2011, l'écoulement de sucre hors quota sur le marché de l'Union Européenne a été autorisé, et à hauteur de 500.000 Tonnes (en fait, la pénalité prévue par la Réglementation en cas d'écoulement de sucre hors quota sur le marché communautaire a été ramené de 500 euros à 0). Cette modification réglementaire a été prise pour tenter de remédier à la situation de tension que connaît le marché européen de sucre du quota où les besoins dépassent très largement l'offre.

➤ **Ouverture d'un contingent d'importation de sucre.**

En complément de la modification réglementaire exposée ci-dessus et pour les mêmes raisons, la Commission de Bruxelles a ouvert un contingent d'importations à droit nul à hauteur de 300.000 Tonnes.

Au final, le cumul des deux dispositions ci-dessus devrait permettre d'augmenter l'offre de sucre du quota pour la campagne 2010/2011 de 800.000 Tonnes.

PRINCIPES, REGLES ET PRESENTATION

En application des règlements Européens 1606/2002 du 19 Juillet 2002 et 1725/2003 du 29 Septembre 2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés de la **SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL** au titre de l'exercice 2010/2011 sont établis selon les normes comptables internationales comprenant les IAS/IFRS (International Accounting Standards/International Financial Reporting Standards) et leurs interprétations applicables pour l'exercice telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2011 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par les organes de direction le 27 mai 2011.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros. Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers classés comme disponibles à la vente, placements monétaires et actifs biologiques.

Pour les besoins de sa clôture, la société a eu recours à des estimations pour le calcul des engagements envers le personnel (§ H), pour le litige relatif aux cotisations à la production (§ K) et pour l'évaluation des instruments financiers non cotés sur des marchés organisés (§ D).

Ces estimations sont réalisées à partir de l'expérience passée au vu des circonstances. Elles sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement.

Les comptes intermédiaires au 31 mars 2011 sont établis selon les principes de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comprennent pas toutes les informations requises lors de la préparation des comptes consolidés annuels et doivent donc être lus de manière concomitante avec les états financiers au 30 septembre 2010.

A l'exception des changements mentionnés ci-après, les règles et méthodes comptables sont identiques à celles appliquées dans les comptes consolidés arrêtés au 30 septembre 2010.

Les améliorations aux IFRS (dont les dernières ont été publiées en mai 2010) sont une série d'amendements à diverses normes existantes se traduisant par des changements de présentation, de reconnaissance comptable, de méthodes de mesure ou de terminologie. Leur application est obligatoire à compter de l'Exercice 2011 ou 2012, selon le cas. L'adoption de ces améliorations au cours du Premier Semestre n'a pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe ou les notes annexes.

Évolutions des règles et méthodes comptables :

Les amendements suivants sont d'application sur la période couverte par les états financiers au 31 mars 2011 :

- L'amendement à IFRS 2 "Paielements fondés sur des actions" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2011. Cet amendement clarifie le périmètre de la norme et les principes de comptabilisation des paiements fondés sur des actions. Le Groupe n'opérant pas de transactions qui entreraient dans le champ d'application de cet amendement, il ne lui est pas applicable.
- L'interprétation IFRIC 19 "Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2011. Le Groupe n'ayant pas émis d'instruments de capitaux propres, cette interprétation ne lui est pas applicable.
- L'interprétation IFRIC 18 "Transferts d'actifs provenant de clients" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2010. Le Groupe n'ayant pas conclu de contrat avec ses clients qui entrerait dans le champ d'application d'IFRIC 18, l'interprétation ne lui est pas applicable.
- L'interprétation IFRIC 17 "Distribution en nature aux actionnaires" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2010. Cette interprétation s'adresse aux entités qui distribuent des dividendes à leurs actionnaires sous forme d'actifs en nature (actifs autres que de la trésorerie). IFRIC 17 propose des lignes directrices pour la comptabilisation de telles distributions. Le Groupe n'ayant pas effectué de telle distribution en nature à ses actionnaires, l'interprétation ne lui est pas applicable.

Les amendements suivants n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 mars 2011, et ne sont donc pas applicables au Groupe. Ces amendements ont été publiés par l'IASB et sont applicables à compter des Exercices 2012 et ultérieurs. Les implications pratiques de leur application et leurs effets sur les états financiers du Groupe ont été évalués et ne devraient pas avoir d'incidence matérielle :

- Amendements à IFRS 7 "Informations à Fournir – Transferts d'Actifs Financiers". Ces amendements introduisent de nouvelles exigences visant à améliorer la qualité de l'information présentée dans les états financiers concernant les instruments financiers. Ils concernent plus précisément les transferts d'actifs financiers (titrisation, prêts de titres) à d'autres entités en fin de période comptable. Comme le Groupe ne réalise pas de transfert d'actifs financiers vers d'autres entités, ces nouvelles exigences n'ont pas d'impact sur les comptes du Groupe.
- Amendements à IFRS 1 "Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application ferme pour les nouveaux adoptants". Cet amendement n'est pas applicable au Groupe, qui n'est pas un nouvel adoptant.
- Amendements à IAS 12 "Impôts Différés – Recouvrement des Actifs Sous-Jacents". Ces amendements portent sur les méthodes de comptabilisation et d'évaluation des impôts différés actifs et passifs liés aux immeubles de placement ou aux immobilisations corporelles enregistrés à la juste valeur. Cet amendement n'est pas applicable au Groupe.
- La norme IAS 24 révisée "Informations relatives aux parties liées" est d'application obligatoire à compter de l'Exercice 2012. Cette norme révisée clarifie la définition d'une partie liée et précise que les engagements envers les parties liées doivent être présentés. Elle simplifie les dispositions relatives aux informations à fournir concernant les entités liées à une administration publique. Le Groupe ne prévoit pas que l'application de cette norme ait une incidence significative sur ses comptes ouverts au 1er octobre 2011.

A) Méthodes de consolidation

Les méthodes comptables et les modalités de calcul adoptées dans les états financiers intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers annuels.

Tous les comptes des Sociétés sont intégrés globalement sur la base des comptes arrêtés au 31 mars qui correspond à la date d'arrêt semestriel des comptes individuels de toutes les sociétés consolidées.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Les soldes bilanciers, les pertes et les gains, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

B) Goodwill

Les goodwill résultent de l'acquisition des filiales et représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Ils sont, selon le cas, affectés à certains éléments identifiables et font l'objet de tests de dépréciation annuels.

C) Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement au quota sucre.

Les quotas CO2 constituent des immobilisations incorporelles. Les droits remis gratuitement dans le cadre du plan national d'allocation des quotas par l'Etat sont comptabilisés au bilan pour une valeur nulle. Les droits acquis à titre onéreux sur le marché sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition auquel s'ajoutent, le cas échéant, les frais accessoires de mise en œuvre et sont amortis sur leur durée d'utilisation économique estimée de façon linéaire.

Le plan d'amortissement est déterminé à la date d'entrée du bien à l'actif. Chaque composant identifié au sein d'un bien fait l'objet d'un amortissement distinct.

A chaque clôture et à chaque situation intermédiaire, tout indice montrant qu'un élément de l'actif a pu perdre notablement de sa valeur (obsolescence, dégradation, performances inférieures aux prévisions, valeur de marché) déclenche un test de dépréciation.

Les principales durées d'utilisation retenues pour les amortissements sont les suivantes :

- logiciels	1 à 3 ans
- quota sucre	9 ans (*)
- autres immobilisations incorporelles	5 à 10 ans
- constructions	20 ans
- agencements et aménagements constructions	5 à 15 ans
- matériels et outillages	5 à 20 ans
- véhicules	5 ans
- matériels et mobiliers de bureau	5 ans
- matériels informatiques	4 ans

(*) Durée du règlement sucrier actuel.

D) Actifs financiers

Les actifs financiers figurent au bilan pour leur juste valeur. Ils se composent d'actifs financiers en juste valeur par le biais du compte de résultat et d'actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat comprend d'une part les actifs financiers détenus à des fins de transaction (comme les certificats de dépôts, ils sont acquis en vue d'être revendus à court terme), et d'autre part des actifs financiers désignés (comme les disponibilités), lors de leur comptabilisation initiale, comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les actifs financiers disponibles à la vente (titres de participations non consolidés) sont évalués à leur juste valeur à chaque clôture, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une technique d'évaluation reposant sur des indications fiables et objectives. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique.

E) Stocks et créances

Les stocks de matières et fournitures sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, à l'exception des actifs biologiques consommables, évalués à leur juste valeur diminuée des coûts estimés nécessaires pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Plus précisément, la valorisation des récoltes est faite en fonction des cours de marché ou des prix au contrat, y compris la prime de jachère, des surfaces cultivées et rendements moyens constatés. De cette valorisation sont déduits les frais de culture à engager.

La valorisation des produits finis et des en-cours de production comporte le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs et indirects de production et les amortissements. Le coût de production ainsi obtenu ne comporte pas de frais de Siège, de frais financiers ni de frais commerciaux.

Une dépréciation est pratiquée au cas par cas lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont valorisées à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti. Une provision pour perte de valeur est constituée le cas échéant pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

F) Impôts différés

Les impôts différés correspondant aux différences temporelles entre les bases fiscales et comptables des actifs et des passifs consolidés ainsi que les impôts sur retraitements de consolidation sont calculés selon la méthode du report variable qui tient compte des conditions d'imposition adoptées ou quasi adoptées à la fin de l'exercice.

G) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent principalement des valeurs mobilières de placement, des fonds en caisse, des soldes de comptes bancaires. Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à la juste valeur correspondant à la valeur de marché.

Les certificats de dépôts et autres placements dont l'échéance est supérieure à trois mois sont classés en actifs financiers courants conformément à l'IAS 7.7. Au 31 mars 2011, 4032 K€ ont une échéance supérieure à trois mois.

Les concours bancaires sont portés en diminution de la trésorerie.

H) Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Ces provisions sont ré estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution des risques.

Régimes à prestations définies : engagements de retraites :

Cette provision est destinée à faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs aux indemnités conventionnelles auxquelles ils seront en mesure de prétendre lors de leur départ en retraite.

Elle résulte d'un calcul effectué selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées qui prend en compte le risque de mortalité (table INSEE), l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs, un taux d'actualisation financière (taux iBoxx Corporate AA Euro 10+).

Les hypothèses retenues sont :

- Un départ à la retraite à l'initiative du personnel pour 92% des salariés,
- Une mise à la retraite à l'initiative de l'employeur pour 8% des salariés,
- Pour le collège « ouvriers et employés », départ en retraite à l'âge de 62 ans en moyenne avec des indemnités majorées de charges sociales à un taux de 43% (50% si mise à la retraite),
- Pour le collège « agents de maîtrise et cadres », départ en retraite à l'âge de 67 ans en moyenne avec des indemnités majorées de charges sociales à un taux de 45% (50% si mise à la retraite),
- Le taux d'actualisation financière s'élève à 4.88 % contre 3.95% l'exercice dernier.
- La table de turnover retenue est celle de l'INSEE 2009 - hypothèse faible.

Les engagements non couverts par des contrats d'assurance sont provisionnés. Depuis notre passage aux normes IFRS, la totalité de notre provision passe dans le résultat de l'exercice.

Engagements de médailles du travail :

Cette provision permet de faire face aux engagements correspondant aux droits acquis par les salariés relatifs aux médailles du travail qui devront leur être versées.

I) Informations sectorielles

En application de l'IFRS 8 sur l'information sectorielle, il est précisé que le Groupe n'exerce que dans un seul secteur d'activité (sucre et dérivés) et que les actifs sont implantés en France.

Au 31/03/11, comme au 30/09/10, aucun client pris individuellement ne représente à lui seul plus de 10% de l'activité du groupe.

PERIMETRE

Les états financiers consolidés comprennent les comptes des Sociétés suivantes :

Société consolidante :

SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL

Société Anonyme

Au capital de 7.648.848 euros

SIREN 086 380 219 00039 – 741J

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Holding financière.

Sociétés consolidées :

NORPAR

Société par Actions Simplifiée

Au Capital de 16.729.472 euros

SIREN 348 075 664 00022 - 741 J

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Holding financière

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
100	100	89,60	89,59

SUCRERIE DE TOURY

Société Anonyme

Au Capital de 3.656.448 euros

SIREN 805 620 176 00018 - 158 H

Siège Social : 28310 TOURY

Activité : Sucrierie, Distillerie, Déshydratation des pulpes

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
99,80	99,80	89,51	89.50

SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES

Société Anonyme

Au Capital de 10.216.272 euros

SIREN 305 824 534 00013 - 158 H

Siège Social : SAINTE-EMILIE

80240 VILLERS-FAUCON

Activité : Sucrierie, Distillerie

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
89.69	89.68	89.69	89.68

COMPAGNIE NOUVELLE DE SUCRERIES REUNIES

Société par Actions Simplifiée au Capital de 2.970.944 euros

SIREN 562 032 805 00128 - 011 A

Siège Social : ZAC de Haute Picardie - B.P. n° 10010

ESTREES-DENIECOURT - 80208 PERONNE CEDEX

Activité : Exploitation agricole

Pourcentage de contrôle		Pourcentage d'intérêt	
31/03/11	30/09/10	31/03/11	30/09/10
64,48	64,48	64,48	64,48

La **SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL** est elle-même intégrée dans les comptes consolidés de la **SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES**.

NOTES SUR LE BILAN**A) Immobilisations et amortissements**

Valeurs brutes	30/09/2010	Acquisitions	Sorties	31/03/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	573	11	32	552
Quotas sucre	139 546	1 967		141 513
Total	140 119	1 978	32	142 065
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements	24 269	444	20	24 693
Constructions, agencements	54 182	889	26	55 045
Matériels, outillages	230 657	6 039	2 198	234 498
Autres	2 376	115	78	2 413
Immobilisations en cours, avances et acomptes	8 652	2 996	8 648	3 000
Total	320 136	10 483	10 970	319 649
Total des immobilisations incorporelles et corporelles	460 255	12 461	11 002	461 714

Amortissements	30/09/2010	Dotations	Reprises	31/03/2011
Immobilisations incorporelles				
Logiciels	446	71	32	485
Quotas sucre	123 833	3 536		127 369
Total	124 279	3 607	32	127 854
Immobilisations corporelles				
Terrains, agencements	13 847	326	19	14 154
Constructions, agencements	37 456	1 334	26	38 764
Matériels, outillages	202 981	3 665	2 188	204 458
Autres	2 081	130	78	2 133
Immobilisations en cours, avances et acomptes				
Total	256 365	5 455	2 311	259 509
Total des amortissements incorporelles et corporelles	380 644	9 062	2 343	387 363

A propos des quotas CO2, nous sommes entrés en Phase 2 et les allocations (en tonne) se répartissent comme suit entre les différents sites de production :

Sites	Ste Emilie	Pithiviers	Fontaine	Toury	SVI
Phase 2 (5 ans)	411 485	170 345	211 655	230 820	1 024 305
Ex. 2010/2011	82 297	34 069	42 331	46 164	204 861
Consommation	70 859	40 569	31 658	46 892	189 978

Pour rappel, ces droits attribués gratuitement dans le cadre du plan national d'allocation des quotas par l'Etat sont comptabilisés au bilan pour une valeur nulle.

En revanche, les droits acquis à titre onéreux sur le marché sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Au cours de cet exercice, il n'y a pas eu d'acquisition de ce type comme au cours de l'exercice précédent.

B) Actifs financiers non courants

Titres de participation non consolidés	Quote-part capital détenu	Capitaux propres	Résultat	Valeur nette à l'actif 2011	Valeur nette à l'actif 2010
STE CHAMPENOISE DE GESTION	18	9 080	2 963	20 684	19 294
FRANCE-ALCOOLS	22	5 841	-267	1 295	1 417
SIDESUP	15	2 388	-1 257	409	409
SICA PULPE Hte PICARDIE	19	4 331	-637	362	362
SIDEFO	17	2 479	-123	335	335
AUTRES				2021 (1)	1907 (2)
TOTAL				25 106	23 724

(1) Dont dépréciation : 73

(2) Dont dépréciation : 73

C) Stocks et en-cours

Stocks	Valeur nette 31/03/2011	Valeur nette 30/09/2010
Matières consommables	9 964	11 225
Produits en cours	10 463	2 433
Produits finis	89 925	6 638
Marchandises	5	
TOTAL	110 357 (1)	20 296 (2)

(1) Dont dépréciation : 80

(2) Dont dépréciation : 82

D) Les créances

	Valeur nette 31/03/2011	Valeur nette 30/09/2010
Clients	30 567	25 972
Effets à recevoir	3 154	2 202
Créances fiscales	4 171	2 145
Impôt sur les Sociétés	0	675
Autres créances	8 070	11 198
TOTAL	45 962 (1)	42 192 (2)

(1) Dont dépréciation : 389 (372 de dépréciation de compte courant SICA Pulpe de Haute Picardie)

(2) Dont dépréciation : 1489 (1472 de dépréciation de compte courant SICA Pulpe de Haute Picardie)
Toutes les créances sont à moins d'un an.

E) Les actifs financiers courants

En conformité avec l'IAS 7 § 7, il s'agit des certificats de dépôt dont l'échéance est supérieure à trois mois.

Les certificats de dépôt de cette nature s'élèvent à 4 032 K euros au 31/03/11 et ont été rémunérés à un taux moyen de 1.03% par différents établissements français. Il n'existait pas d'échéance supérieure à trois mois à la clôture du 30/09/10.

F) Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Valeur de marché au 31/03/11	Valeur de marché au 30/09/2010
Disponibilités	399	268
Concours bancaires	-20 194	-1 890
Sicav monétaires	1 964	869
Fonds commun	14 615	979
Certificats de dépôt (1)	193 686	269 330
Autres	133	4
TOTAL	190 603	269 560

Echéances inférieures ou égales à trois mois

G) Capitaux propres

Le capital social de 7.649 K euros est divisé en 478.053 actions au nominal de 16 euros chacune, entièrement libérées.

H) Tableau des Provisions

	30/09/2009	Dotations	Reprises		31/03/2011
			Pour utilisation	Pour non utilisation	
PROVISIONS	7 249	384	-22	0	7 435
Provision sur engagements donnés	1 722	0	-140	0	1 582
Provision indemnités départ retraite (1)	4 721	11	-36	0	4 696
Autres provisions	806	373	-22	0	1 157
DEPRECIATIONS	1 644	0	-1 102	0	542
Autres actifs financiers	73	0	0	0	73
Stocks	82	0	-2	0	80
Créances	1 489	0	-1 100	0	389
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	0
TOTAL	8 893	384	-1 124	0	7 977

- (1) Cette provision est particulièrement sensible à l'hypothèse du taux d'actualisation. Une variation à la hausse de 1 point du taux d'actualisation aurait eu un impact sur nos comptes semestriels de – 461 K€ sur la valeur de la provision au 31/03/11. A l'inverse, une diminution de 1 point aurait augmenté notre provision de 538 K€. L'engagement au titre de l'indemnité de retraite couvert par un contrat d'assurance s'élève à 134 K euros.

I) Dettes financières

DETTES FINANCIERES	31/03/2011	30/09/2010
Emprunts auprès des établissements de crédit	113	125
Autres dettes financières	1	1
TOTAL	114	126

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers de couverture et l'échéancier des dettes financières se présente comme suit :

	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Total des dettes financières	55	59	0	114

J) Fournisseurs et autres dettes d'exploitation

	31/03/2011	30/09/2010
Dettes fournisseurs	18 963	10 751
Autres dettes d'exploitation	43 296	41 480
Dettes personnel (participation des salariés incluse)	15 995 (1)	9 418 (2)
Dettes envers les organismes sociaux	4 877	2 142
Dettes envers les organismes fiscaux	2 581	2 573
Impôt sur les Sociétés	2 802	9 807
Dettes sur immobilisations	1 332	1 928
Autres dettes	15 709	15 612
TOTAL	62 259	52 231

(1) Dont 4 596 à plus d'un an (part à plus d'un an de la participation des salariés)

(2) Dont 4 158 à plus d'un an (part à plus d'un an de la participation des salariés)

K) Charges à payer – Produits à recevoir

Charges à payer	31/03/2011	30/09/2010
Fournisseurs factures non parvenues	13 533	6 329
Personnel	13 039	5 050
État - Impôts et taxes	1 119	1 689
Créditeurs divers	10 567	10 970
Intérêts courus	33	69
TOTAL	38 291	24 107

Produits à recevoir	31/03/2011	30/09/2010
Clients factures à établir	136	500
Débiteurs divers	7 582	7 617
TOTAL	7 718	8 117

Litige relatif aux cotisations à la production :

Rappelons que suite à l'action judiciaire engagée à l'encontre de la Commission de Bruxelles concernant les modalités de calcul des cotisations à la production des campagnes 2001/2002 à 2003/2004, la profession sucrière avait obtenu gain de cause devant les Tribunaux (nationaux et européens).

Les règlements d'application des cotisations à la production desdites campagnes avaient été invalidés.

Dans ces conditions, il appartenait aux instances communautaires de proposer des nouveaux règlements pour ces campagnes. Le règlement de la Commission publié en Décembre 2009 ignore les décisions de principe rendues par la Cour de Luxembourg en confirmant purement et simplement l'exigibilité des cotisations mises indûment à la charge des producteurs.

La Cour de justice de Luxembourg a été de nouveau saisie. Elle devra dire si l'interprétation de son arrêt du 8 Mai 2008 par la Commission lui semble conforme (ou non).

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

A) Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/03/2011	30/09/2010
a) Analyse par branche d'activité		
Sucre	131 559	247 660
Alcool	18 013	32 528
Mélasses	3 329	6 756
Prestations de services	5 593	9 389
Marchandises revendues en l'état	16 656	13 559
Activité agricole	1 878	2 464
Pulpes	2 733	3 756
Divers	1 089	1 741
Total	180 850	317 853
b) Analyse géographique des ventes de sucre et d'alcool		
Sucre France	96 994	173 337
Sucre Export	34 565	74 323
Alcool France	18 013	32 528
Alcool Export	0	0
Total	149 572	280 188

B) Charges d'exploitation

	31/03/2011	30/09/2010
Achats de graines de betteraves	8 816	8 733
Achats de betteraves	103 651	108 398
Achats de sirop, mélasse et sucre pour refonte	2 509	1 419
Matières consommables (coke, pierre à chaux, ...)	18 823	19 387
Achats de fournitures (eau, électricité, gaz, ...)	18 128	22 582
Variation des stocks	- 91 325	- 307
Entretiens et réparations	10 906	10 001
Transport et chargement de betteraves	17 000	15 777
Autres (sous traitance, location, assurances...)	14 702	23 948
TOTAL	103 210	209 938

C) Charges du personnel

	31/03/2011	30/09/2010
Salaires	16 950	19 746
Charges sociales	7 381	9 368
Intéressement	627	818
Participation	1 276	2 050
TOTAL	26 234	31 982

D) Résultat financier

	31/03/2011	30/09/2010
Revenus des titres de participation	857	618
Revenus des VMP et certificats de dépôts	958	588
Produits nets sur cession de VMP	12	20
Contrats à terme	0	844
Autres produits financiers	77	126
Intérêts comptes courants participation des salariés	-198	-357
Autres charges financières	-17	-94
TOTAL	1 689	1 745

E) Autres produits et charges opérationnels

	31/03/2011	30/09/2010
Produits de cessions des immobilisations	137	117
Reprise provision pour risques et charges	0	511
Autres produits	23	168
VNC immobilisations	-7	0
Provisions pour litiges	0	-511
Autres charges	-13	-182
TOTAL	140	103

F) Impôt sur les bénéfices

	31/03/2011	30/09/2010
Impôt effectif	13 086	20 423
Impôt différé	690	-500
TOTAL	13 776	19 923

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée :

31/03/2011	
Résultat consolidé avant impôt	40 198
Taux de l'impôt	34,43%
Impôt théorique	13 840
Différences permanentes et autres décalages	-64
Impôt comptabilisé	13 776

AUTRES INFORMATIONS

A) Effectif moyen

	31/03/2011	30/09/2010
Cadres et Agents de Maîtrise	155	152
Employés et Ouvriers	479	480
TOTAL	634 (1)	632 (2)

(1) Dont 91 saisonniers.

(2) Dont 85 saisonniers

B) Créances et dettes représentées par des effets de commerce

	31/03/2011	30/09/2010
Clients, effets à recevoir	3 154	2 202
Fournisseurs, effets à payer	246	134

C) Eléments concernant les entreprises liées

	Achats et charges d'exploitation	Ventes et produits d'exploitation	Créances d'exploitation (1)	Dettes d'exploitation (2)
Commissions	1 581			
Prestations de services	1 554			
Ventes de marchandises		12		
Achats et ventes divers	104	37		1
Charges constatées d'avance			-	
Comptes courants financiers	12	1	3	435
Prestations à payer / à recev.		26	156	599
TOTAL avec Société Vermandoise de SucrierieS	3 251	76	159	1 035

D) Engagements financiers

1) Engagements reçus

- Engagements reçus par la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES13 087
- Engagements reçus par la SUCRERIE DE TOURY..... 7 264

Ils concernent essentiellement des cautions reçues d'organismes financiers couvrant nos opérations d'exportation de sucre hors quota (obligation imposée par France Agri Mer)

2) Engagements donnés

- Engagements donnés par la SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES 1 582

Ils concernent des garanties accordées au profit d'organismes financiers ayant consenti des prêts aux Sociétés non consolidées du Groupe.

VI.- RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE.

1°) Faits caractéristiques de l'exercice

REGLEMENTATION SUCRIERE EUROPEENNE

Dans l'annexe, il est fait mention des décisions réglementaires prises par la Commission de Bruxelles au cours du 1^{er} semestre de l'exercice. Celles-ci ont pour conséquence – face à une situation tendue en matière d'offre de sucre – d'augmenter les tonnages disponibles dans l'U.E de 800.000 Tonnes.

2°) Activités et résultats du Groupe.

Au 31 Mars 2011, le chiffre d'affaires du Groupe ressort à 181 Millions d'euros contre 177 Millions au 31 Mars 2010 soit une faible hausse (2%), le rythme des sorties sur la période ayant été un peu plus soutenu qu'un an auparavant. Sur l'année, le chiffre d'affaires sucre devrait être en retrait dans une fourchette de 3 à 5 %, les quantités produites au titre du sucre hors quota étant moindres. Par ailleurs, le chiffre d'affaires des activités annexes (distillerie et sécherie de pulpes) devrait être en hausse par suite d'une amélioration des prix

Le résultat opérationnel courant ressort à 38.509 K€ contre 34.189 K€ au 31 Mars 2010. Cette augmentation sur le semestre tient au fait (comme indiqué ci-dessus) que les tonnages commercialisés sur cette période, ont été légèrement plus importants, notamment pour les sucres du quota. Dans ces conditions, un rééquilibrage s'opérera sur le second semestre. Il convient de signaler que les résultats des activités annexes (distillerie, exploitation agricole et sécherie de pulpes) seront en hausse du fait d'une meilleure valorisation des produits.

Au final, sur l'exercice, le résultat opérationnel consolidé devrait être légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent, du fait d'une moindre production de sucre (-5 %) et de l'augmentation de certains coûts (énergie, transport).

Le résultat financier ressort à 1.689 K€ contre 1.372 K€ le semestre précédent.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 13.776 K€, le résultat net s'établit à 26.422 K€ contre 23.618 K€ le semestre clos au 31 Mars 2010.

3°) Situation et perspective des différents pôles.

Pour les raisons exposées au paragraphe ci-dessus, le résultat de l'activité sucrerie sera un peu moins élevé.

En revanche, pour ce qui concerne l'activité distillerie, réalisée au sein de la Sucrerie de TOURY et qui représente moins de 10 % de l'activité du Groupe, le résultat s'améliorera. Il en ira de même pour l'activité sécherie de pulpes.

Situation de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL :

Les comptes sociaux du premier semestre de l'exercice arrêtés à la date du 31 Mars 2011 font ressortir un résultat net de 18.843 K€ contre 15.674 K€, la filiale SOCIETE VERMANDOISE-INDUSTRIES ayant versé un dividende en hausse de 18.898 K€ contre 15.461 K€ l'exercice précédent.

4°) Evolution et perspective.

Pour les raisons indiquées aux points ci-dessus, les résultats du Groupe au 30 Septembre 2011 seront en très léger retrait.

5°) Risques et incertitudes.

Au cours du semestre écoulé, aucun évènement particulier n'est à signaler.

6°) Gouvernance de l'entreprise.

Il est rappelé que le Groupe dispose d'un Comité d'Audit au niveau de sa Société mère, la SOCIETE VERMANDOISE DE SUCRERIES. Au cours du premier semestre, ce Comité s'est réuni en deux occasions procédant à la suite de l'analyse du processus d'identification des risques et à l'examen des comptes.

VII.- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la Société Sucrière de Pithiviers le Vieil, relatifs à la période du 1^{er} Octobre 2010 au 31 Mars 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris la Défense et Paris, le 27 Mai 2011

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

David ELKAÏM

Claire GRAVEREAU

ATTESTATION

Période du 1^{er} Octobre 2010 au 31 Mars 2011.

Nous attestons qu'à notre connaissance, les comptes consolidés semestriels de la SOCIETE SUCRIERE DE PITHIVIERS LE VIEIL ont été établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Nous attestons que le rapport semestriel d'activité figurant en point VI du rapport financier présente les faits les plus importants survenus au cours de ce semestre, l'impact sur le résultat de notre activité, ainsi qu'une description des perspectives, des risques et des incertitudes pour le second semestre de notre exercice comptable.

Fait à ESTREES-DENIECOURT, le 27 Mai 2011

Le Président du Directoire

Le Secrétaire Général